

**"Je parle  
donc je suis !"**

Le témoignage  
d'un éducateur

## Les jeunes et la parole : un leurre !

**B**eaucoup de jeunes ne savent pas se faire comprendre avec des mots. Alain Fiquet, éducateur de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, au Havre, témoigne de cette difficulté d'expression et même de... compréhension.

**L**e droit à la parole ? Pour les jeunes que je rencontre, j'estime que c'est un leurre. Récemment à Rouen, les jeunes du quartier des Sapins ont manifesté violemment plusieurs jours de suite, après la mort de l'un d'entre eux lors d'une altercation avec la police. Pour calmer leur mécontentement, la préfecture a accepté de recevoir une délégation de manifestants. Mais ils n'ont eu aucune possibilité de s'exprimer sur le fond : ils n'ont pas les moyens d'être à la hauteur d'une discussion.

Un dessin humoristique de Jean-François Batellier illustre bien cette situation. On y voit une moto passer à pleine vitesse et des gens s'écarter en se bouchant les oreilles. Dans le sillage de la moto s'échappe un message : "J'existe", qui grossit de plus en plus. C'est ça la réalité des jeunes que je fréquente. La parole c'est notre force à nous les adultes éducateurs, nous l'acquérons par l'expérience de l'école, de la vie familiale, de la pratique de la conversation. Engager le dialogue avec eux, c'est établir une relation très inégale. Nous détenons un pouvoir de la parole monstrueux. Nous, les adultes, les travailleurs sociaux, les instances judiciaires et sociales...

Je suis toujours frappé de mesurer le nombre de mots limité que connaissent les jeunes avec lesquels je travaille. Ils possèdent 300 ou 500 mots, rarement 2000 ou 3000 (ce qui est le cas d'un bachelier moyen, par exemple)... Ils se trouvent très en dessous de ce qu'on appelle le minimum de vocabulaire courant. Ils n'ont pas la parole. Ils ont une possibilité de faire du bruit, mais ils ne savent pas s'exprimer. Avoir la parole, c'est pouvoir manier des concepts, c'est savoir parler de soi aussi.

### **Leur donner une possibilité d'échange**

Leur donner la parole réellement, ça serait leur donner une possibilité d'échange. Mais ils ne peuvent pas accéder à cette possibilité-là avec nous. Nous ne parlons par sur la même longueur d'onde, nous ne vivons pas dans le même monde qu'eux. Car avoir la parole, ce n'est pas seulement connaître les mots, c'est maîtriser la manière de les dire. Un étranger qui connaît peu de mots de notre langue parviendra à s'exprimer avec quelques mots, car il sentira la manière de les dire. Il pourra établir un échange. Alors que le plus souvent ces jeunes-là aboient, ils ne parlent pas. Ils n'ont pas de recul sur ce qu'ils expriment.

C'est très épidermique. Souvent quand je discute avec l'un d'entre eux, je sens qu'au bout de dix minutes, il commence à être perdu dans la conversation. Il n'a pas l'habitude de parler. Parler, c'est dire ce que l'on pense, c'est recevoir ce que renvoient les autres.

*"Je suis toujours  
frappé de mesurer  
le nombre de mots  
limité que  
connaissent les  
jeunes avec les-  
quels je travaille"*

A. Fiquet

Dans le quartier où je travaille, les jeunes ne vont pas au-delà de dire "Je vais mal". Et ils vont le signifier plutôt par un casse qu'avec des mots. Préciser quelque chose, dire ce qu'ils aiment ou ce qu'ils n'aiment pas, c'est très dur. Leur manière de parler avec leur copine est du même genre, très carrée et avec peu de mots.

Quand je dois faire un rapport au juge, à propos de l'un d'entre eux, j'utilise toujours volontairement des mots très simples. Le jeune est amené à en prendre connaissance mais le plus souvent, il ne comprend pas : mon vocabulaire le plus simple lui échappe. Alors quand il doit comparaître devant le juge, pour un vol, par exemple, on lui reproche d'avoir "frauduleusement soustrait le bien d'autrui", il ne comprend rien ! Indépendamment de tout le décor du tribunal qui lui fait peur, la justice lui parle dans un langage totalement inaccessible. Et quand, à la fin, le juge déclare : "Vous avez la parole, avez-vous quelque chose à ajouter ?". Bien sûr que non, il n'a rien à ajouter...".

**Propos recueillis par  
François Lhopiteau**

**Prochain "Thème du mois" :  
Les embargos internationaux**